



Communiqué

le 09/06/2016

PPCR : un accord dévastateur pour les agents des SDIS !

Pour le SNSPP-PATS-FO, Yann-aël Moysan a participé le 7 mai dernier à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) à une réunion sur le Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR).

Accepté, et négocié par des organisations minoritaires, cet accord se traduit par :

- le rallongement des carrières,
- la fin des avancements d'échelons minimum,
- une baisse des rémunérations pouvant atteindre plus de 18000€ sur les plus bas salaires,
- des fusions de grades inacceptables.

Du jamais vu ! Des pseudo-augmentations financées par les agents eux-mêmes : 10€ donnés, 12€ repris ! Tout ça pour ça ?

Le SNSPP-PATS-FO qui a signé les accords de la FS3 de 2009 et porté la filière de 2012 avec ses avancées significatives, constate aujourd'hui l'absence de proposition des organisations minoritaires qui n'hésitent pas à enterrer la profession.

Les Organisations Syndicales signataires de cet accord nous invitent à un enterrement de 1ère classe de la profession. La DGSCGC ouvre le dossier, précisant qu'aucune négociation de fond ne sera possible.

A cause de ces organisations marchandes de rêves, PPCR se transforme en Plan de Prévention Contre les Rémunérations. Une vraie farce-attrape !

Proposer- négociier-contracter